

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 OCTOBRE 2021

L'assemblée générale annuelle de l'association Watsu France s'est tenue à la Mercerie (72800 Savigné-sous-le-Lude) et par visioconférence (Zoom) le dimanche 3 octobre 2021.

Sont présents de manière physique ou dématérialisée : Benjamin Boulan, Christine Mauneau, Bruno Degassart, Lucile Garcia, Bernadette Guénou, Sandrine Keskin, Magali Kuboyama, Sylvie Laurensen, Marie Orblin, Philippe Quillien, Isabelle Vanpouille-Ramond et Florence Viret.

Sont représentés par une procuration remise à l'un des adhérents présents : Isabelle Cabau (Philippe Quillien), Guy Despont (Christine Mauneau), Patrick Genu (Marie Orblin), Fabrice Levesque (Benjamin Boulan) et Marie Naslednikov (Bernadette Guénou).

Les adhérents présents ou représentés sont donc au nombre de 17.

Philippe, président de l'association, ouvre la séance à 9h40. Il confirme que tous les membres présents ou représentés sont à jour de cotisation, puis donne quelques précisions sur le déroulement des débats et les modalités de vote. Cette 14^e AG est la première assemblée « mixte » de Watsu France, à la fois physique et virtuelle. Imposée par le contexte sanitaire et supervisée du point de vue technique par Benji, cette modalité non prévue par les statuts gagnerait à être aménagée lors d'une prochaine révision statutaire.

I. DÉLIBÉRATIONS

① Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2020

Philippe rappelle que ce procès-verbal a été adressé en décembre 2020 à l'ensemble des adhérents et que ceux qui avaient participé à l'AG pouvaient proposer des modifications. Ce document figure dans le dossier électronique envoyé à tous les adhérents le 30 septembre 2021. Il propose de répondre à toutes les questions relatives à son contenu.

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2020 est approuvé par 16 des adhérents présents et représentés, 1 adhérent s'étant abstenu.

② Rapport moral du président Philippe Quillien

① Quelques chiffres

En 2020, le **nombre des adhérents** s'est élevé à 61 (dont 2 adhésions effectuées *a posteriori*), alors qu'il était d'environ 80 lors des trois années précédentes. Cette baisse s'explique évidemment par l'annulation des formations entre mars et octobre 2020.

Au moment de cette AG 2021, il y a 64 adhérents. D'ici la fin de l'année, ce chiffre devrait être d'environ 80, en fonction des formations programmées, ce qui nous ferait retrouver l'effectif d'avant la COVID-19.

Fin 2020, le **nombre des praticiens** certifiés de Watsu et membres de l'association s'élevait à **18** dont certains ne figuraient pas sur notre site internet pour des raisons diverses (par exemple pas de bassin ou d'activité), plus 2 prestataires de Watsu.

Au moment de cette AG, l'association comprend de nouveau 18 praticiens de Watsu, plus 2 prestataires dont le contrat de deux ans a expiré ou est sur le point d'expirer. Ces professionnels représentent près du tiers des adhérents. Une trentaine de praticiens sont actuellement recensés en France sur le site WABR (www.watsu.com).

Chaque année, une quinzaine de **stages de formation** se déroulent sous l'égide de Watsu France. En 2020, 5 formations seulement ont pu se dérouler. C'est bien sûr le contexte sanitaire qui a imposé, de manière directe ou indirecte, l'annulation des autres formations programmées.

En 2021, 12 stages ont été programmés. Si 2 de ces stages ont été, pour des raisons d'effectifs, soit annulé soit reporté, la plupart des autres stages ont été complets dès la date limite pour le tarif Early Bird.

Enfin, Watsu France continue d'avoir à la fin de l'année 2020 une **marge de manœuvre financière confortable** – que Sandrine détaillera – avec un peu plus de 12 000 euros sur nos comptes au Crédit mutuel, plus 54\$ (42€) sur notre compte WABR.

Par ailleurs, notre budget 2021 sera légèrement déficitaire, en lien avec la reprise des week-ends d'échanges (800 euros par an) et les mesures de solidarité prises en faveur des praticiens et formateurs en cette période de crise sanitaire. En effet, Watsu France a pris en charge cette année les redevances des praticiens et des formateurs qui lui avaient versé, de manière en grande partie inutile, une redevance en 2020. Fin septembre 2021, Watsu France possède près de 11 260 euros au Crédit mutuel, plus un crédit de 42\$ auprès de WABR.

② Communication de Watsu France

Le **site internet www.watsu-france.fr** qui fonctionne depuis le mois de septembre 2016 continue d'avoir un bon référencement (presque toujours dans le trio de tête, avec une position variant selon les mots-clés). Les statistiques montrent une forte augmentation du trafic entre 2019 et 2020, puis, à partir de mars 2020, une forte diminution qui se poursuit tout au long de l'année. Nous sommes passés de 1 800-2 500 visiteurs mensuels à environ 1 500. Les pages les plus visitées, à part Contact, concernent les formations.

Le nombre de courriels est en diminution également (3 par mois en moyenne). Un nombre croissant de ces courriels concernent des demandes relatives aux formations et/ou au financement de ces formations par un opérateur de compétences, un employeur, Pôle-emploi ou le CPF. Par ailleurs, on compte un nombre croissant d'appels téléphoniques.

Créé par Isabelle, le **groupe Facebook Asso Watsu France** est privé, c'est-à-dire réservé aux adhérents présents et passés de l'association. Il comprend 99 membres au moment de l'AG. Ce groupe pourrait certainement être plus animé. Depuis le mois de mai 2021, **Wikipédia** propose un article en français, assez érudit, sur le Watsu.

Enfin, comme lors des AG précédentes, Philippe invite d'une part les adhérents à lui envoyer les scans d'**articles mentionnant Watsu France** pour les ajouter à ceux déjà mis en ligne sur le site de l'association et d'autre part les praticiens à mettre à jour leur page sur ce même site. Depuis le mois de juillet 2021, l'ouverture d'un nouveau spa à Paris, CLEMENS, qui propose non pas du Watsu mais du « massage flottant », a pourtant donné lieu à de nombreux articles faisant de la publicité pour le « Watsu ».

Magali conseille de demander aux journalistes le texte de leurs articles mis en ligne au format PDF et Isabelle suggère de partager nos pages FB ou nos photos sur nos comptes respectifs, pour se faire mutuellement de la publicité.

On signale aussi le groupe FB du « Watsu francophone » et la mention du Watsu dans quelques ouvrages comme « Le Grand Livre du healing. L'art de guérir en 60 techniques de médecines alternatives et de traditions holistiques », publié en février 2021 par Elya Hasson, et « Kilomètre zéro » paru en 2016, ainsi que des comptes Instagram de plus en plus nombreux.

③ Fonctionnement de Watsu France

Le fonctionnement du bureau et du **comité directeur** s'est montré très fluide, du moins jusqu'à la veille de l'AG. Le recours à Zoom a permis d'assurer la participation de tous les membres aux discussions et aux décisions généralement prises à l'unanimité.

Le 10 décembre 2020, une réunion Zoom a permis à 9 **praticiens** d'échanger sur les conditions de pratique du Watsu dans le contexte de crise sanitaire.

Du côté des **formateurs**, la seule chose à noter consiste dans un problème posé par un adhérent qui, à deux reprises, a communiqué au bureau un nombre erroné d'étudiants présents à ses formations et/ou déjà adhérents de Watsu France. Il lui a été demandé de suspendre le rattachement de ses formations à Watsu France pendant l'année 2021.

En 2020, le contexte sanitaire a contraint d'annuler les **week-ends d'échanges** qui ont pu reprendre en 2021.

Au mois de mai 2021, le premier week-end d'échanges en période de COVID-19 s'est déroulé avec 7 participants (8 inscrits mais 1 annulation de dernière minute). À cette occasion, le comité directeur a adopté des règles sanitaires inspirées de celles obligatoires pendant les formations.

En ce qui concerne ce week-end d'octobre, les données étaient plus complexes. Par définition, on ne peut limiter le nombre des participants à une AG (entre 12 et 19 entre 2017 et 2019). Cela posait la question de la promiscuité à la Mercerie et de l'impossibilité de respecter les gestes barrières. D'où la formule « mixte » qui a été expérimentée cette fois-ci.

Le rapport moral du président est approuvé par 16 des adhérents présents et représentés, 1 adhérent s'étant abstenu.

3 Rapport financier de la trésorière Sandrine Keskin

L'analyse des comptes de l'année 2020 fait apparaître une diminution des mouvements en raison de la pandémie liée à la COVID-19. En effet, les deux événements organisés généralement en mai et en septembre n'ont pas eu lieu. Il en a été de même pour la majorité des formations qui n'ont pas pu être organisées au courant de cette année.

Le solde du compte courant reste positif avec **844,52 €**. Il en est de même pour le solde du compte d'épargne qui s'élève quant à lui à **11 213, 15 €**.

AU 31/12/2019 :

- Euro-compte : 781,06 €
- Livret : 11 155,01 €

Au 31/12/2020 :

- Euro-compte : 844,52 €
- Livret : 11 213,15 €

DEPENSES		RECETTES	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (assurance, internet, courriers)	918	ADHESIONS 2020	530
FRAIS BANCAIRES	182	REDEVANCES PRATICIENS	275
EVENEMENTS WATSU FRANCE	-	REDEVANCES FORMATEURS	322,50
WABA TRADEMARK	-	PROVISIONS POUR REDEVANCE	36
TOTAL	1100		1163,50

✓ Solde positif de l'exercice de l'année 2020 = **63,50 €**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

4 Montant des cotisations des membres adhérents et bienfaiteurs

Philippe rappelle qu'entre 2008 et 2018, le montant des cotisations est demeuré inchangé : 20 euros pour les membres adhérents (10 euros en cas d'adhésion après le 1^{er} octobre) et 100 euros pour les membres bienfaiteurs (il n'y en a jamais eu).

Les AG de 2018, 2019 et 2020 ont décidé – à titre expérimental – de diviser par deux le montant des cotisations des adhérents. L'objet de l'association n'est pas en effet de thésauriser.

Après débat, l'assemblée générale se prononce sur les **trois formules** suivantes :

- prolongation d'une année de l'expérimentation des tarifs réduits ;
- pérennisation des tarifs réduits ;
- retour aux montants initiaux.

La pérennisation des tarifs réduits est adoptée par 82% des adhérents présents et représentés (14 voix sur 17).

5 Élection des membres du comité directeur

En 2020, l'AG a élu 6 membres pour un mandat de 3 ans : *Benjamin Boulan, Bernadette Guénou, Cécilia Jouis, Sandrine Keskin, Magali Kuboyama, Philippe Quillien.*

Le 30 septembre 2021, Cécilia Jouis a informé le comité directeur qu'elle ne souhaitait plus faire partie de l'association et de son comité en mettant en cause les règles sanitaires retenues pour le week-end d'échanges (à l'élaboration desquelles elle avait participé).

L'effectif du comité directeur doit être compris entre 5 et 9 membres. En réponse à un appel à candidature(s), 3 adhérents se déclarent volontaires : Lucile Garcia, Sylvie Laurenson et Marie Orblin.

Au terme d'une procédure garantissant le caractère secret du scrutin, les 3 candidats sont élus à l'unanimité des adhérents présents et représentés, ce qui porte désormais la composition du comité directeur à 8 personnes.

II. COMMUNICATIONS ET DÉBATS

1 Pratique du travail corporel aquatique dans le contexte sanitaire de la COVID-19

WABA renvoie aux législations locales les pratiques sanitaires à respecter lors de la pratique du Watsu.

Parmi nous, différentes sensibilités coexistent vis-à-vis du respect des règles sanitaires. Le monde du Watsu en général est profondément divisé sur ces sujets et la question se pose de la possibilité de partager un même bassin dans un avenir proche. Si la date du prochain WE d'échanges – au printemps 2022 – n'est pas encore fixée, la prochaine AG est programmée le dimanche 2 octobre 2022, en lien avec le deuxième WE d'échanges de l'année. Dans quelles conditions pourra-t-il avoir lieu ?

Puis une discussion s'engage sur l'obligation de terminer le cycle de formation complet pour devenir praticien et, pour le rester, d'adhérer chaque année à WABA et de suivre 50h de formation WABA tous les 3 ans. Si la cotisation annuelle n'est pas versée ou si les 50h ne sont pas effectuées, le praticien disparaît automatiquement du Registre. Lors de son prochain échange avec Pavana, Philippe lui demandera si le contexte de pandémie de COVID-19 peut justifier un allongement de la période de 3 ans.

L'institut de formation Watsu France reconnu par WABA est actuellement composé de Philippe Quillien et Georges Amir Künzler.

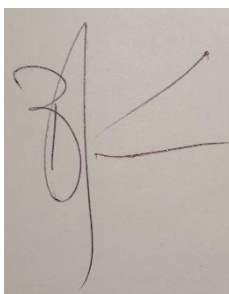
2 Nouvelles concernant WABA (AG 2021, site internet)

Philippe donne quelques nouvelles concernant WABA qui a tenu en juillet 2021 son assemblée générale électronique au moyen d'une plate-forme internet :

- l'abstentionnisme a été élevé : 119-125 participants au sondage (selon les questions), alors que tous les praticiens, assistants et formateurs membres de WABA ont été invités à voter ;
- le débat s'est concentré sur trois questions relatives aux pouvoirs du conseil d'administration (une proposition n'est pas adoptée faute d'une majorité qualifiée de 2/3 des votants et une contre-proposition est rejetée) ;
- Mary Seamster, qui est une formatrice américaine, remplace une autre formatrice américaine, Cameron West, à la présidence de WABA. Gianni De Stefani demeure trésorier, les autres membres représentant les différentes zones géographiques (le poste de secrétaire est vacant) ;
- dans les comités également renouvelés, différentes fonctions (y compris de président) demeurent vacantes ;
- WABA a lancé son propre site internet (www.waba.pro), distinct de celui du Registre WABR qui appartient à la famille Dull (www.watsu.com), dont la « rénovation » demandera des fonds importants.

L'ordre du jour étant, en l'absence de questions diverses, épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h10.

Bernadette Guénoù,
secrétaire de Watsu France



Philippe Quillien,
président de Watsu France

